

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « Epanouissement du citoyen et Jeunesse

Conseil municipal du 24 juin 2013

Séance du 7 juin 2013

## 26 Musée Gallé-Juillet - demande de labellisation et de subvention auprès de l'Etat

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER MM. LEGRAND, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

M. MONTES

Mme BASMAISON

M. BOUADDI

M. GRIMBERT

Mme DINGIVAL

Mme BOUKHELIF

Mme BARBETTE

M. MACHU

M. TAHI

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

M. KCHOK

M. VILLEMAIN

Mme CARLIER

M. BERNARD-LUNEAU

M. SZPIRKO

M. CABARET

M. BEAUBRUN

Mme FEVRIER

Mme MAUPIN

M. NACHITE

39

39

37

■ **Rapport de présentation :**

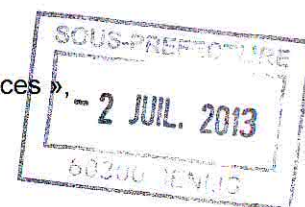
Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, expose :

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, un comité départemental du centenaire de la Première Guerre mondiale a été créé par l'Etat, offrant la possibilité de labelliser et financer des projets.

A l'occasion du centenaire, la direction de la culture de la ville de Creil organise des commémorations axées sur l'histoire de la Grande guerre à Creil, ses causes et ses conséquences.

Elles regrouperont les manifestations suivantes :

- Exposition temporaire « La Grande guerre à Creil : faits, causes et conséquences »,
- Mobilier urbain installé aux emplacements clefs de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale,
- Cycle de rencontres autour de la Première Guerre mondiale,
- Manifestations culturelles autour de la Première Guerre mondiale,
- Mise en valeur des archives conservées par la ville de Creil sur internet..



**C'est maintenant !**  
www.creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE

# maintenant !

Au delà de ces temps forts, l'ensemble des manifestations portées par la ville de Creil seront placées sous le signe du centenaire de la Grande guerre

Il vous est proposé de solliciter le label du comité départemental du centenaire de la Première Guerre mondiale et une subvention de 15 000 euros pour l'année 2014 auprès de l'Etat, représenté par le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG).

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et Jeunesse » en date du 7 juin 2013,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le label du comité départemental du centenaire de la Première Guerre mondiale,

**Article 2** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 15 000 euros auprès du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

**Article 3** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces afférentes au dossier de demande de subvention.

**Article 4** : d'imputer les recettes, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, compte 322/132122/1004/CC.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

02 JUL. 2013

Date d'affichage :

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le 2/07/13

et publication ou notification le 2/07/13

CREIL, le 2/07/13

**LE MAIRE**

Pour le Maire et par délégation  
**Le Directeur Général des Services**  
Philippe Raluy

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



**C'est maintenant !**  
www.creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE